

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion 2015-2016

Préavis municipal N° 03-2016

Rémunération des autorités communales et règlement concernant les vacances de la  
Municipalité et du Conseil Général

Rapport de la Commission de gestion

---

Au Conseil général de Saubraz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion, composée de :

Mmes Fabienne Martin, Joëlle Richiger

MM Félix Baiche, Didier Barbay, Adrian Beier, Laurent Liardon et Philippe Urfer

s'est réunie les 1<sup>er</sup>, 6 et 8 et 14 juin 2016.

La Commission de Gestion a étudié le préavis.

Après de longs débats et plusieurs divergences d'opinion, la Commission de gestion a été très partagée.

Il en est ressorti que la majorité des participants étaient partisans de l'augmentation de l'indemnité fixe.

Cependant, après mûre réflexion, il s'avère que l'augmentation du montant horaire proposée paraît trop élevée. La hausse du prix de l'heure de CHF 25.- à CHF 35.- pour un Municipal correspond à une augmentation de 40%.

L'enveloppe globale de l'augmentation (fixe et vacation) serait trop importante pour les modestes finances de notre commune, soit plus de CHF 20'000.- par année.

L'idée de la Commission de Gestion aurait été d'accepter l'adaptation des indemnités fixes tant pour les Municipaux que pour les Membres du Bureau du Conseil. Par contre, elle serait défavorable à une telle augmentation des rémunérations des vacances.

Dès lors, comme il n'est pas possible de scinder un préavis, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**De refuser le préavis municipal n° 03-2016, tel que présenté.**

Pour la commission:

Fabienne Martin

Didier Barbay

Adrian Beier

Félix Baiche

Joëlle Richiger

Laurent Liardon

Philippe Urfer